

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de l'énergie, du climat
et de la prévention des risques

Inspection générale de l'environnement et du développement durable

Arrêté du 11 décembre 2024

**portant désignation d'un président de mission régionale d'autorité environnementale
de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (MRAe)**

NOR : TECV2433251A
(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques en date du 11 décembre 2024,

Il est mis fin à sa demande, aux fonctions de Madame Annick BONNEVILLE, en tant que présidente de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de la région Nouvelle-Aquitaine.

Monsieur Michel PUYRAZAT, Inspecteur général de groupe 1, est désigné président de la mission régionale d'autorité environnementale de la région Nouvelle-Aquitaine pour une durée de 3 ans.